

Projet intégré intermédiaire - PROIN

Code du module:	PROIN
Unité capitalisable:	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'élève connaît des informations essentielles concernant le client ainsi que sa tâche de travail et il décrit le déroulement ses activités. Note maximale: 18
INDICATEURS - L'élève indique des informations importantes concernant - des observations, - des particularités du client, - des anomalies, - des ressources/des aptitudes, - des restrictions individuelles (indications des mesures), - l'aptitude à collaborer, - l'aptitude à communiquer, - l'attitude du client. - L'élève décrit son plan de travail et il explique le déroulement de l'activité. SOCLES - L'élève connaît des aspects essentiels des circonstances initiales et il a établi une relation avec l'activité.	

INDICATEURS

- L'élève pratique l'activité de manière compétente en considérant
 - la mise à disposition du matériel de travail requis,
 - l'apparence personnelle,
 - l'hygiène des mains avant et après l'activité (dans la mesure des besoins),
 - la sécurité,
 - le bien-être des participants,
 - les consignes en matière d'ergonomie (posture, organisation du poste de travail),
 - une méthode systématique,
 - les ressources du client,
 - la documentation,
 - la remise en ordre du poste de travail après l'activité,
 - la mise au rebut du matériel,
 - le respect des règles de la politesse,
 - le frappement à la porte,
 - la salutation,
 - la manière de s'adresser à un interlocuteur,
 - les remerciements,
 - la prise de congé,
 - les réactions aux interactions verbales et non verbales du client,
 - le respect de la sphère privée et de l'intimité,
 - l'annonce des étapes de travail,
 - la flexibilité.

SOCLES

- L'élève a désigné du matériel manquant.
- L'apparence physique de l'élève était correcte.
- L'élève a correctement appliqué l'hygiène des mains avant et après la tâche.
- L'élève a considéré les points essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances.
- L'élève a considéré les souhaits exprimés par le client.
- L'élève a travaillé d'une manière ergonomique.
- L'élève a appliqué une méthode logique dans une large mesure.
- L'élève a mis à profit les ressources du client dont il avait connaissance.
- L'élève a documenté la tâche accomplie.
- Le poste de travail était dans un état propre et en ordre après le départ de l'élève.
- L'élève a mis le matériel utilisé au rebut de manière compétente.
- L'élève a respecté les règles de la politesse.

INDICATEURS

- L'élève commente sa méthode au cours de l'entretien professionnel.
- L'élève se réfère à des critères d'évaluation qu'il connaît.
- L'élève s'autoévalue.

SOCLES

- L'élève a décrit sa méthode.
- L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible.
- L'évaluation des résultats du travail était compréhensible et cohérente.
- L'élève a constaté des erreurs grossières.